



Formation certifiante RS7640 / CESUP **Superviseur en soutien scolaire spécifique**

“Superviser des professionnels, parents et dispositifs dans le cadre du développement de l'école inclusive”

-  Formation interactive en ligne
-  Une session unique en 2027 : de janvier à juin
-  Cette formation permet de préparer la certification référencée au RSCH (RS7640) de France Compétences sous l'intitulé “Superviser des professionnels, parents et dispositifs dans le cadre du développement de l'école inclusive”
<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/7640>
-  Permet de valider 10 CEUS/CFC pour les professionnels concernés
-  **Uniquement pour des professionnels ayant déjà validé les certifications suivantes** : “Accompagner et soutenir sur le plan scolaire des enfants à besoin particulier de la maternelle au CP” (CEPRO1) et “Accompagner et soutenir sur le plan scolaire des enfants à besoin particulier du CE1 au CM2” (CEPRO2)

*Concerne les élèves présentant des troubles spécifiques des apprentissages
Enfants avec DYS - TDA/H - Autisme - T21 - autres TND.*

Méthodologie incluant les stratégies basées sur des données probantes & sur les Recommandations de Bonnes Pratiques (HAS)



Sommaire

Sommaire.....	2
Contexte & Mission.....	3
Objectifs pédagogiques de la formation.....	3
Certifications.....	4
Les compétences visées par la formation.....	5
Détails et déroulé de la formation.....	7
Moyens Pédagogiques.....	14
Moyens techniques.....	15
Modalités d'encadrement.....	16
Modalités d'évaluation de la formation.....	18
Modalités de suivi des stagiaires.....	18
Modalités d'évaluation des stagiaires.....	18
Publics visés.....	18
Prérequis.....	19
Durée et planning.....	19
Tarifs.....	21
Information liée au handicap.....	22
Inscription CURSUS.....	22
Informations pratiques.....	23
Contacts.....	23
Cursus en INTRA.....	24
Nos certifications, référencements et agréments.....	24



Epsilon à l'école est un organisme de formation et de formation-action (supervision) fondé en 2012 par Lydie Laurent Le Corre, aujourd'hui co-géré avec Marjorie Dumortier. Il accompagne les professionnels, les familles et les structures œuvrant auprès d'enfants et d'adolescents présentant des troubles du neurodéveloppement (TSA, TDA/H, DYS, déficience intellectuelle, etc.), en s'appuyant sur les recommandations de bonnes pratiques professionnelles de la Haute Autorité de Santé et sur des approches fondées sur les données probantes.

La mission d'Epsilon à l'école est de favoriser des parcours de vie, de scolarisation et d'inclusion plus cohérents, durables et respectueux des besoins des enfants et de leurs familles, en soutenant le développement des compétences des adultes qui les accompagnent. L'action d'Epsilon à l'école s'organise autour de **quatre pôles complémentaires** :

- **Le soutien scolaire spécifique**, à travers des formations certifiantes référencées auprès de France Compétences, visant à développer des pratiques pédagogiques adaptées aux enfants à besoins particuliers ;
- **La transformation de l'offre médico-sociale**, par la formation-action et la supervision d'équipes d'établissements et de dispositifs inclusifs ;
- **Le développement de pratiques fondées sur l'Analyse Appliquée du Comportement (ABA)**, dans une approche éthique, humaniste et respectueuse des personnes accompagnées ;
- **La guidance parentale**, dédiée au soutien des familles et au développement des compétences parentales dans une logique de partenariat et de continuité éducative.

La formation certifiante de superviseur scolaire part du constat que 3 millions d'enfants souffrent de handicap en France. Depuis 2005, la loi porte sur le développement de l'école inclusive, école qui garantit le droit à une scolarisation à tous les enfants sans tenir compte de leur condition physique, intellectuelle, psychologique, culturelle ou autre. Les enfants handicapés sont accueillis dans les établissements fréquentés par les autres enfants et bénéficient du soutien dont ils ont besoin dans le cadre du système d'enseignement général.

Or aujourd'hui, dans le cas de l'autisme par exemple, encore trop peu d'enfants avec autisme sont scolarisés en milieu ordinaire (classe ordinaire avec ou sans AESH, ULIS, UEMA, UEEA, école d'autorégulation). Beaucoup d'entre eux sont placés dans des milieux spécialisés ou sans solution à domicile avec un accès très limité aux apprentissages scolaires.

Que ces enfants présentent de l'autisme, un TDAH, de la dyslexie ou des troubles de l'apprentissage, il est essentiel que l'inclusion à l'école puisse s'effectuer avec des outils adéquats et du personnel formé.

Or, par manque de moyen ou de formation, les aides dont les enfants ont besoin pour réussir leurs parcours et développer au mieux leurs compétences scolaires ne sont pas toujours au rendez-vous.

Un soutien scolaire spécialisé, précis et de grande qualité, peut permettre de soulager l'enfant et son entourage.

Notre mission est de favoriser la scolarisation des enfants souffrant de handicap en milieu ordinaire via la formation des professionnels de l'éducation au soutien scolaire spécialisé.

Le savoir-faire et l'expertise proposés par Epsilon à l'école sont le fruit de 25 ans de travaux pédagogiques et d'enseignements. Ces travaux ont été réalisés auprès d'enfants pour la plupart avec autisme en alliant les



techniques comportementales utilisées au Canada et aux USA en ABA associées à l'utilisation d'outils pédagogiques concrets et multi sensoriels comme ceux utilisés dans les écoles Montessori.

Objectifs pédagogiques de la formation

L'objectif d'Epsilon à l'école est de former des professionnels et des parents **au soutien scolaire spécifique** pour aider les élèves avec TSA (Trouble du Spectre de l'Autisme), DYS comme les troubles du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDA/H), TDI (Trouble du Développement Intellectuel) scolarisés en école maternelle et primaire.

Ces formations préparent les professionnels et les parents à devenir :

- compétents pour appliquer des programmes scolaires à des élèves de maternelle et primaire, et mettre en œuvre des adaptations avec une supervision régulière (niveau **CETECH**) – **voir le programme spécifique cursus 1 et cursus 2**
- compétents pour assurer des cours particuliers de soutien scolaire à des élèves scolarisés en école maternelle et primaire, mesurer leurs progrès, proposer des ajustements avec une supervision ponctuelle; vous pouvez aussi assister aux ESS (Équipes de Suivi de Scolarisation) pour favoriser le travail de partenariat (niveau **CEPRO**) – **voir le programme spécifique cursus 1 et cursus 2**
- compétents pour évaluer le niveau scolaire de l'élève, élaborer des progressions individuelles et personnalisées, élaborer des programmes précis et détaillés afin de suivre la progression de chaque élève dans chaque domaine travaillé et capables de former et de superviser des familles ou des professionnels; vous pouvez assurer par ailleurs des missions de supervisions à domicile et à l'école après signature d'une convention (niveau **CESUP**).

Le CURSUS 1 "Accompagner et soutenir sur le plan scolaire des enfants à besoin particulier de la maternelle au CP" : Cette formation et sa certification visent à donner aux professionnels et parents les compétences leur permettant d'assurer le soutien scolaire d'enfants avec des troubles neuro-développementaux et présentant des troubles spécifiques des apprentissages à un niveau scolaire compris entre la maternelle à partir de la petite section (PS) et le cours préparatoire (CP).

Le CURSUS 2 "Accompagner et soutenir sur le plan scolaire des enfants à besoin particulier du CE1 au CM2" Cette formation et sa certification visent à donner aux professionnels et parents les compétences leur permettant d'assurer le soutien scolaire d'enfants avec des troubles neuro-développementaux et présentant des troubles spécifiques des apprentissages à un niveau scolaire compris entre le CE1 et le CM2. **Ces deux formations certifiantes sont détaillées dans les programmes spécifiques (voir en ligne sur notre site internet, page Formations).**

La formation de superviseur scolaire intitulée " Superviser des professionnels, parents et dispositifs dans le cadre du développement de l'école inclusive" (CESUP) : cette formation et sa certification visent à développer les compétences de supervision des professionnels pour assurer de la supervision dans le cadre d'enseignement pédagogique, éducatif, de cours particuliers spécifiques et de guidances parentales en faveur d'élèves TSA, DYS, TDA/H, TDI.



Objectifs pédagogiques du CESUP : la formation vise à donner des compétences permettant d'assurer de la supervision scolaire bienveillante dans le cadre d'enseignement pédagogique :

- dans des unités d'enseignement (UEE, UEMA, UEEA, Ecole, collège et Lycée d'autorégulation)
- au sein d'établissement sociaux et médico-sociaux (IME, IMPRO, SESSAD, PCPE, EMAS, DAME, DIME, PAS, PMO, PAJ)
- lors de cours particuliers
- lors de guidances parentales

pour des enfants avec des troubles neuro-développementaux : trouble du spectre de l'autisme, troubles DYS comme les troubles du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité [TDA/H], Trouble du Développement Intellectuel [TDI] et présentant des troubles spécifiques des apprentissages.

Les compétences suivantes sont visées :

C1 - Identifier les prérequis nécessaires aux apprentissages académiques pour les élèves présentant un TSA (Troubles Spécifiques des Apprentissages) et TND (Troubles Neuro Développementaux) en s'appuyant sur le diagnostic clinique et la description des fonctionnements cognitifs spécifiques à chaque trouble, afin de soutenir leur développement ou la mise en place d'adaptation dans le cadre scolaire en attendant leurs consolidations.

C2 - Réaliser un bilan scolaire complet dans le cadre du programme de l'Education Nationale (de la PS au CM2) afin de rédiger un PAOA (Programme Adapté d'Objectifs d'Apprentissage) visant l'acquisition réelle de compétences socialement significatives dans le cadre du parcours scolaire de l'élève

C3 - Organiser la mise en place d'un soutien scolaire spécifique en mettant en place le priming en fonction des ressources humaines et temporelles disponibles ou accessibles, et en rédigeant des plans d'intervention afin renforcer

et suivre les apprentissages réalisés.

C4 - Proposer des adaptations tenant compte des difficultés de l'élève, et en favorisant l'accessibilité afin de promouvoir sa participation active et efficace aux activités de classe.

C5 - Etablir une alliance avec supervisés (professionnels ou parents), en valorisant leur expertise et en soutenant leur acquisition de gestes techniques, afin d'optimiser leur capacité à intervenir de manière autonome et efficace.

C6 - Réaliser des évaluations fonctionnelles comportementales en cas de comportements problèmes afin de mettre en place un plan d'intervention incluant la prévention, l'enseignement de comportements alternatifs et la gestion de crise.

C7 - Réaliser une veille des cadres institutionnels du médico-social, de l'Éducation Nationale et des paramédicaux, ainsi que les Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles de la HAS, en complétant un tableau de suivi numérique, pour favoriser un partenariat efficace dans le développement de l'école inclusive.

C8 - Développer un cadre de travail éthique pour assurer le respect de chacun, l'efficacité des interventions et l'amélioration du bien-être de l'enfant, de sa famille, des partenaires professionnels en suivant les items du code éthique relatif aux interventions des "analystes du comportement.

En Accord avec les Recommandations de Bonnes Pratiques d'intervention de la Haute Autorité de santé et de l'ANESM et aligné sur les exigences du code de déontologie de l'ONPAC¹

Pour le CESUP, la certification comporte les 5 étapes suivantes :

¹ <https://onpac.fr/wp-content/uploads/2022/05/code-de-deontologie-ONPAC.pdf>



- 1 – Réussite à un questionnaire à visée professionnelle
- 2 – Présentation d'un bilan scolaire associé à des programmes détaillés
- 3 – Présentation d'une séance de BST ECC avec mise en place d'une grille de fidélité avec vidéos
- 4 – Réalisation d'une évaluation fonctionnelle d'un comportement problème
- 5 – Rédaction d'une synthèse sur une problématique éthique rencontrée

Certifications

Ces formations peuvent s'achever par une certification (non obligatoire) **reconnue par l'Etat (certification inscrite à l'inventaire du RSCH – Répertoire Spécifique des Certifications et Habilitations)**, attestant de la maîtrise de toutes les techniques détaillées et pratiquées pendant tout le cursus, gage de qualité pour les interventions en privé et instituts.

Le cursus 1 « Accompagner et soutenir sur le plan scolaire des enfants à besoin particulier de la maternelle au CP » est référencé au RSCH sous le numéro **RS 6854**

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/6854/>

Certificateur : Epsilon à l'école

Date d'enregistrement : 31/10/2024

Le cursus 2 « Accompagner et soutenir sur le plan scolaire des enfants à besoin particulier du CE1 au CM2 » est référencé au RSCH sous le numéro **RS 6856**

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/6856/>

Certificateur : Epsilon à l'école

Date d'enregistrement : 31/10/2024

Le cursus CESUP "Superviser des professionnels, parents et dispositifs dans le cadre du développement de l'école inclusive" est référencé au RSCH sous le numéro **RS 7640**

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/7640/>

Certificateur : Epsilon à l'école

Date d'enregistrement : 26/06/2026

Les personnes ayant réussi la certification et qui souhaitent rejoindre le réseau des professionnels Epsilon à l'école bénéficient des avantages suivants :

- Accès prioritaire aux supports pédagogiques Epsilon à l'école et aux experts de différents métiers : enseignantes spécialisées, consultantes ABA certifiées, orthophonistes, orthoptistes...
- Référencement officiel sur le site www.epsilonalecole.com
- Mise en contact favorisée avec les établissements et parents cherchant des intervenants qualifiés en soutien scolaire spécifique
- Certaines formations à tarif réduit
- Moments d'échanges privilégiés sur des thèmes d'actualité

Une fois la certification obtenue, une présentation complète du réseau est proposée.

Les cinq certifications suivantes (officielle ou internes à Epsilon) peuvent être passées : CETECH1, CEPRO1, CETECH2, CEPRO2, CESUP.



Devenir compétent pour :	Niveau scolaire correspondant au cycle 1 et début de cycle 2 (de la petite section au CP)	Niveau scolaire correspondant à la fin du cycle 2 et au début du cycle 3 (du CE1 au CM2)
Appliquer des programmes scolaires à des élèves de maternelle et primaire, et mettre en œuvre des adaptations avec une supervision régulière	CETECH 1 *	CETECH 2 *
Assurer des cours particuliers de soutien scolaire à des élèves de maternelle et primaire, mesurer leurs progrès, proposer des ajustements avec une supervision ponctuelle	CEPRO 1 *	CEPRO 2 *
Évaluer le niveau scolaire de l'élève, élaborer des progressions individuelles et personnalisées, élaborer des programmes précis et détaillés afin de suivre la progression de chaque élève dans chaque domaine travaillé et pouvoir former et superviser des familles ou des professionnels, apporter un soutien pédagogique et éducatif	CESUP	

La formation du **cursus 1** prépare au passage des certifications CETECH 1 (reconnue par France Compétences) et CEPRO 1 (interne à Epsilon). Prérequis : bac ou diplôme de niveau 4 (équivalent au bac)

La formation du **cursus 2** prépare au passage des certifications CETECH 2 (reconnue par France Compétences) et CEPRO 2 (interne à Epsilon). Prérequis : bac + 2 ET avoir suivi le cursus1 ou être formé en ABA.

La formation **CESUP** permet de préparer la certification "Superviser des professionnels, parents et dispositifs dans le cadre du développement de l'école inclusive". **Elle concerne uniquement des professionnels ayant obtenu les certifications CEPRO1 et CEPRO2** et qui sont affiliés au réseau des professionnels certifiés Epsilon à l'école. Prérequis : voir plus loin dans ce programme.

Détails et déroulé de la formation

CURSUS CESUP : SUPERVISER DES PROFESSIONNELS, PARENTS ET DISPOSITIFS DANS LE CADRE DU DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCOLE INCLUSIVE permettant de préparer la certification RS7640

80h au total réparties ainsi :

58 heures de formation collective

+ 6h de tutorat en binôme

+ 16h de MSP (Mise en Situation Professionnelle)

Module 1 : Approfondissement des connaissances de base (38h) - En ligne



Cours 1 : Les prérequis à la scolarisation (6h)

Cours 2 : Communication verbale : apprendre à communiquer oralement ou avec une communication alternative ou augmentative (9h)

Cours 3 : Education structurée et Guidances visuelles (6h)

Cours 4 : Compréhension, traitement et gestion des comportements problèmes (9h)

Cours 5 : Utiliser l'EDCS (4h)

Cours 6 : Guidance parentale et EDCP (4h)

Module 2 : Connaître le cadre d'intervention (12h) – En ligne

Cours 1 : Connaître les RBPP dans le cadre des TND (3h)

Cours 2 : Connaître les institutions – EN – ESMS – MDPH (3h)

Cours 3 : D'un parcours scolaire adapté vers une formation professionnelle (3h)

Cours 4 : Travailler dans un cadre éthique (3h)

Module 3 : Supervision scolaire sur le terrain – Pratiques supervisées en groupe (8h) et en individuel (6h) – En ligne

Cours en groupe (8h) :

Cours 1 : Réaliser un bilan EPSI (2h)

Cours 2 : Rédiger un programme adapté d'objectifs d'apprentissage et un plan d'intervention (2h)

Cours 3 : Mettre en place une supervision scolaire (ECC) : les étapes à suivre et les outils à connaître (2h)

Cours 4 : Réaliser une évaluation fonctionnelle comportementale (2h)

Suivi en tutorat en binôme (6h) : 1h30 pour chaque thème ci-dessous :

Bilan EPSI

Rédaction du programme

ECC

Evaluation fonctionnelle

Mise en Situation Professionnelle (16h)

Bilan EPSI : 5h

Rédaction du programme : 3h

ECC : 3h

Evaluation fonctionnelle : 5h



PROGRAMME DÉTAILLÉ CESUP**Module 1 : Approfondissement des connaissances de base (38h) – en ligne****Cours 1 : Les prérequis à la scolarisation (6h)****Objectifs :**

- connaître les prérequis nécessaires pour permettre à tout élève avec TSA de commencer les apprentissages scolaires : les compétences de bases nécessaires pour le confort de l'enfant et de la classe
- acquérir des stratégies pédagogiques, des données scientifiques, ainsi que tout un ensemble d'outils pratiques pour les enseigner.

Contenu :**1. Présentation des prérequis**

- a. L'utilisation d'un outil de communication fonctionnelle
- b. La capacité à rester assis à table 5 minutes
- c. Le pairing et le contrôle de l'instruction c'est-à-dire la capacité à suivre les instructions de base données par un adulte
- d. Répondre à son prénom
- e. L'acceptation / tolérance par l'enfant d'être touché afin de pouvoir être guidé
- f. La capacité d'imiter quelques gestes afin d'apprendre à apprendre en regardant les autres
- g. La coordination oculo-manuelle possible avec soutien précisé
- h. Les compétences de vie sociale
- i. La capacité de discrimination
- j. La capacité à lire des images
- k. Les compétences essentielles pour la vie en communauté

Des stratégies pour enseigner les prérequis

- a. le pairing
- b. le contrôle de l'instruction
- c. la guidance et l'estompage
- d. la réponse à son prénom
- e. l'habitation
- f. la leçon en trois temps et ses variantes
- g. enseigner l'imitation
- h. enseigner la tolérance
- i. apprendre à regarder
- j. passage du renforçateur artificiel vers le renforçateur naturel

Cours 2 : Communication verbale : apprendre à communiquer oralement ou avec une communication alternative ou augmentative (9h)**Objectifs :**

- identifier les différents types de CAA et les critères de choix
- mettre en place une communication fonctionnelle
- enseigner la communication depuis les demandes jusqu'à la conversation, étape par étape



Contenu :

Les principes fondamentaux en ABA

1. Description du langage humain selon différentes approches : intérêt pour soutenir une personne présentant un trouble du langage et/ou de la communication

- a. Syntaxe
- b. Articulation
- c. Linguistique
- d. Fonction comportementale

2. Les différentes modalités

- a. Vocale, les signes (Makaton, LSF, LPC), les pictogrammes
- b. Sélection de la modalité à privilégier en fonction des forces de l'enfant

3. Introduction au comportement verbal et description des principaux opérants

a. Au niveau expressif : Les demandes (mand), les commentaires (tact), les échoïques, les intraverbaux, les autoclitics

- b. Au niveau réceptif : les compétences d'auditeur
- c. Au niveau de l'écrit : le transcriptif et le textuel

4. Enseignement des principaux opérants verbaux

- a. Les objectifs prioritaires en fonction de son développement
- b. Les guidances à apporter et leurs estompages
- c. Mise en place quotidienne

5. Quelques compléments sur ABA-VB

- a. Evaluation des compétences de l'enfant
- b. Evaluer les ressources nécessaires
- c. Séance type à table et en milieu naturel
- d. Prise de données
- e. Analyse des données et ajustement si nécessaire

Cours 3 : Education structurée et Guidances visuelles (6h)**Objectifs :**

- structuration l'espace, le temps et des activités pour simplifier la lecture de l'environnement, favoriser l'attention sur les éléments importants
- mettre en place des supports visuels pour favoriser l'autonomie, l'autorégulation des émotions, soutenir le développement des compétences sociales et soutenir les comportements adaptés
- développer des gestes professionnels qui favorisent l'autodétermination

Contenu :

Organiser l'environnement selon le modèle TEACCH : pourquoi et comment ?

- Organisation physique de l'espace
- Organisation temporelle
- Structuration des activités

Les supports visuels

- Les caractéristiques d'un bon support visuel
- Les supports visuels communément utilisés dans la vie quotidienne

Différentes utilisations des supports visuels

- pour favoriser l'autonomie (séquentiel, vidéo-modeling)



- pour l'autorégulation des émotions
- pour développer des compétences sociales (scénarios sociaux, conversation en bandes dessinées, cartes de super héros)
- pour favoriser les comportements adaptés (économie de jetons, contrat de comportement et autogestion, SODA)

Favoriser l'autodétermination :

- présentation du concept en FALC : autonomie, autoréalisation, autorégulation et empowerment
- utilisation d'une grille d'analyse des gestes professionnelles favorisant l'autodétermination des élèves dans le vie quotidienne

Cours 4 : Compréhension des comportements problèmes : traitement et gestion (9h)

- 1. Les stratégies de prévention**
 - a. Viser la qualité de la relation
 - b. Identifier les compétences essentielles et les enseigner si nécessaire
- 2. Evaluation fonctionnelle comportementale : la description des comportements problèmes, l'identification des opérants de motivations, les déclencheurs, leurs fonctions**
 - a. L'identification et la définition du comportement problème
 - b. Entretien structuré de recherche de fonction
 - c. Observation directe du comportement problème
 - d. L'identification des opérants de motivation
 - e. l'identification de la ou des fonctions des comportements problèmes et l'évaluation fonctionnelle
- 3. Traitement et gestion du comportement défi : la présentation de stratégies pour gérer les comportements problèmes et l'enseignement des compétences pour les éviter**
 - a. Les stratégies antécédentes de prévention
 - b. L'enseignement des comportements adaptés
 - c. Les stratégies conséquentes
 - d. La présentation de quelques stratégies de gestion du comportement problème

Cours 5 : Utiliser l'EDCS (4h)

Objectifs :

- apprendre à vérifier les prérequis et les barrières d'apprentissage pour mettre en place un apprentissage académique chez un enfant avec TSA
- sélectionner les domaines à évaluer suivant le profil de l'élève
- réaliser des interviews, des tests et des observations pour évaluer les compétences des élèves
- identifier les lacunes et les zones d'émergences académiques de l'élèves
- sélectionner les priorités pour combler les bases manquantes, mettre en place des adaptations ou du priming pour favoriser le suivi des activités pédagogiques en classe

Contenu :

Avant de commencer une évaluation, un point est nécessaire au niveau :

- des prérequis nécessaires aux apprentissages académiques
- des barrières d'apprentissage qui peuvent entraver l'évaluation

Mesurer des comportements académiques

- Présentation de l'EDCS



- Les bases de la construction de l'EDCS

Déroulement de l'évaluation

- Recueil d'information : bilan de l'équipe de soutien et interview structuré
- Test en présentiel
- Observation écologique

Sélectionner des objectifs d'apprentissages prioritaires à partir de questionnaires permettant de prendre en compte la culture de la famille, le projet de vie, les ressources disponibles, le projet de classe de l'enseignante.

Cours 6 : Guidance parentale et EDCP (4h)

Objectifs :

- apprendre à faire alliance avec les familles, à tenir compte de leur expertise et à les soutenir avec bienveillance,
- apprendre à évaluer les compétences parentales, techniques et adaptatives dans le cadre des TND;
- apprendre à sélectionner des objectifs significatifs en lien avec l'évaluation de l'enfant, ses besoins et le projet de vie familiale,

Contenu :

Présentation de l'EDCP

- Connaître des données de la recherche mettant en évidence l'importance de la guidance parentale
- Connaître la structure de l'outil
- Savoir quand réaliser l'évaluation
- Savoir quelles colonnes évaluer en fonction des besoins de l'enfant
- Identifier les priorités
- Connaître son domaine de compétence pour proposer des interventions de qualité aux familles

Faire alliance avec les parents

- Tenir compte du stress parental
- Savoir écouter les familles en communiquant avec la méthode des 4R : Reformuler, Recontextualiser, Renforcer, Résumer
- S'assurer du respect de la confidentialité des partages et de la protection des données partagées

L'achat des livrets ou des applications EDCS et EDCP n'est pas inclus dans la formation. Il est conseillé de l'acquérir en vue d'une utilisation régulière, au-delà de la formation. Une fois l'inscription confirmée, un code est envoyé pour bénéficier de 10 % sur ces deux outils et le guide de la leçon en 3 temps.

La matériel pour les tests peut être fabriqué chez soi en référençant ce qui est nécessaire pour chaque compétence. Une liste type sera fournie lors de la formation.

Module 2 : Connaître le cadre d'intervention (12h) – en ligne

Cours 1 : Connaître les RBPP dans le cadre des TND (3h)

Objectifs : Les RBPP dans le cadre des TND encadrent les changements en cours. Les connaître est donc essentiel.

- Connaître les principales RBPP dans le cadre des TND
- S'appuyer sur les RBPP pour impulser :



- la transformation des offres des ESMS
- le développement de l'école inclusive
- le respect des droits des enfants et de leur autodétermination

Contenu :

- Présentation de la construction des RBPP dans la cadre des TND
- Présentation des principales RBPP dans le cadre des TND
- Les points essentiels à retenir pour impulser ou soutenir les changements nécessaires

Cours 2 : Connaître les institutions/ EN - ESMS - MDPH (3h)

Objectifs :

- connaître les institutions : MDPH, EN, ESMS Intervention en libéral
- favoriser le travail en partenariat
- Préciser la place du soutien scolaire spécifique dans le contexte actuel

Contenu :

Présentation de l'organisation et du fonctionnement des institutions soutenant le développement de l'école inclusive.

D'un parcours scolaire adapté vers une formation Professionnelle :

- pourquoi aller à l'école ?
- les adaptations possibles
- les dispositifs existant : leur rôle et leur mission

Place du soutien scolaire dans le contexte actuel :

- des situations encore complexes
- développer des services de soutien scolaire spécifique

Cours 3 : D'un parcours scolaire adapté vers une formation professionnelle (3h)

Objectifs : Le développement de l'école inclusive nécessite un travail en partenariat efficace au service de l'élève. Ce cours a pour objectif :

- d'identifier les étapes clés d'un partenariat
- d'apprendre à utiliser une communication bienveillante favorisant le partenariat au service de tous

Contenu :

Les étapes clés du partenariat et des outils pour le mettre en oeuvre de façon constructive

- Vivre une situation de conflit
- Identifier les stratégies de résolution
- Présentation et constitution d'une boîte à outil pour le travail en partenariat

Développer une communication interpersonnelle efficace et bienveillante

Présentation des autres compétences essentielles du superviseur dans un cadre partenarial

Cours 4 : Travailler dans un cadre éthique (3h)

Objectifs : Intervenir dans un cadre éthique en utilisant le code éthique des analystes du comportement pour interroger sa pratique et choisir la meilleure solution dans le contexte vécu

Contenu : Des situations problématiques vécues dans le cadre scolaire seront présentées afin de balayer les thématiques suivantes :

- Intérêt d'un code éthique
- Formation professionnelle continue



- Accepter un nouvel engagement
- Relations professionnelles
- Consentement éclairé
- Droits de l'élève
- Choix des objectifs
- Respect de la confidentialité
- Interruption ou arrêt d'intervention
- Dans le cadre de la supervision
- Déclaration publique
- Propriété intellectuelle

Module 3 : Supervision scolaire sur le terrain – Pratiques supervisées en groupe (8h) et en individuel (6h) – en ligne

8h de cours en groupe

Cours 1 : Réaliser un bilan EPSI (2h)

Objectifs :

- Réaliser une évaluation scolaire
- Elaborer un PAOA

Contenu :

Observation de situations professionnelles
Analyse des pratiques

Cours 2 : Rédiger un programme adapté d'objectifs d'apprentissage et un plan d'intervention (2h)

Objectifs : apprendre à

- à s'appuyer sur les résultats de la recherche scientifique pour élaborer des programmes d'intervention
- de mettre en place des systèmes de mesure efficaces
- de garantir l'analyse graphique des données pour confirmer ou ajuster les interventions

Contenu :

Présentation de différentes mesures
Réaliser des graphiques et les analyser
Présentation de la contingence comportementale dans le cadre scolaire
Présentation d'un guide de rédaction du programme détaillé

Cours 3 : Mettre en place une supervision scolaire (ECC) : les étapes à suivre et les outils à connaître (2h)

Objectifs : connaître le protocole général de supervision mettre en oeuvre un protocole ECC Entraînement aux Compétences Comportementales

Contenu :

Traduire les compétences professionnelles en comportements observables, claires et mesurables (pinpointer)
Protocole général de supervision



Spécifier les responsabilités de chaque intervenant en fonction des objectifs fixés

Les étapes pour soutenir le développement d'une compétence professionnelle

- Les étapes de l'ECC (Entraînement aux Compétences Comportementales)
- Rédaction de formulaire de feedback
- Evaluation de la validité sociale de la supervision

L'art du feedback lors de supervision formelle et informelle

- Le feedback positif pour développer et maintenir des compétences professionnelles efficaces
- Le feedback correctif
- Les variables influençant un feedback

Evaluation des difficultés

Évaluer l'efficacité et la validité sociale de la supervision

Mise en pratique et analyse

Cours 4 : Réaliser une évaluation fonctionnelle comportementale (2h)

Objectifs :

- réaliser une évaluation fonctionnelle comportementale
- établir un plan d'intervention positif
- évaluer les effets de l'intervention

Contenu :

Observation de situations professionnelles

Analyse des pratiques

Suivi tutorat en binôme – 6h

Chaque candidat bénéficie de 6 heures de tutorat réflexif en binôme avec un tuteur Epsilon à l'école, réparties en 4 séances d'1h30, pour accompagner la préparation, l'analyse et la sécurisation du dossier.

Bilan EPSI

Rédaction du programme

ECC

Evaluation fonctionnelle comportementale

Mise en situation professionnelle tutorée (MSP) – 16h

Bilan EPSI : 5h

Rédaction du programme : 3h

ECC : 3h

Evaluation fonctionnelle comportementale : 5h

La mise en situation professionnelle tutorée constitue une composante obligatoire du parcours de formation. Elle vise à permettre aux candidats d'appliquer directement, auprès d'une ou plusieurs familles, les outils et compétences travaillés durant les heures de formation collective.

Objectifs

- Mettre en pratique les compétences du référentiel RS70407 dans un contexte réel d'accompagnement et de soutien à la scolarité
- Constituer les preuves nécessaires à la validation des compétences par le jury de certification.
- Développer la posture professionnelle et la réflexivité dans l'accompagnement.

Organisation



La mise en situation est réalisée auprès d'un ou plusieurs élèves, de sa famille et/ou intervenant en dehors des temps de formation synchrone, selon un cadre éthique et documentaire défini par Epsilon à l'école. Elle est structurée en plusieurs séquences couvrant l'ensemble des compétences du référentiel :

Séquence	Durée indicative	Compétence RS7640 visée
Bilan EPSI	5h	Prépare C1, C2 et C3
Rédaction du programme	3h	C4
ECC	3h	C5 et C8
Evaluation fonctionnelle comportementale	5h	C6 et C8
Total	16h	

Travail personnel à prévoir

En complément des heures de formation, de tutorat et de MSP, la constitution du dossier de certification nécessite un travail personnel estimé entre 25 et 35 heures (rédaction, montage vidéo, lectures, préparation de l'entretien oral). Ce temps n'est pas inclus dans le total des 80 heures contractualisées et doit être anticipé avant toute inscription.

Moyens Pédagogiques

La formatrice s'attachera à :

- Apporter des connaissances théoriques et pratiques
- Expliquer l'utilisation d'outils pédagogiques et de procédures spécifiques
- Travailler sur des présentations de situations de terrain
- Utiliser de supports vidéos et présentations
- Favoriser le dialogue et l'échange entre les participants

L'enseignement de ces compétences prend appui principalement sur les outils de la pédagogie Montessori, des outils développés pour des élèves à besoins particuliers, les procédures d'enseignement utilisées en ABA et PRT.

Les documents supports seront mis à disposition en ligne.

Moyens techniques

Les moyens techniques spécifiques dans le cas de la formation à distance :

La formation a lieu par visioconférence, ce qui nécessite pour chaque apprenant les éléments suivants :

- avoir une connexion internet à haut débit (privilégier la connexion internet filaire, éviter si possible le wi-fi si vous savez votre connexion wi-fi instable)



- avoir un bon équipement informatique avec une caméra et des hauts-parleurs
- Être dans une salle isolée du bruit
- Etre seul derrière son écran
- disposer d'une imprimante

Quelques conseils pratiques :

- tester avant la formation :
 - votre équipement son et vidéo : [Comment tester ma connexion avant de rejoindre une séance ?](#)
 - votre authentification à la plateforme Zoom : [Comment rejoindre une séance ?](#)
- préparer les documents utiles à la formation (notamment quand du matériel pédagogique est à préparer avant la formation)
- s'isoler durant le temps de la formation
- prévoir de vous connecter avant l'horaire de début de formation (ouverture prévue environ 30 mn avant) pour vous assurer de pouvoir y accéder, ainsi que pour une meilleure convivialité

Connexions aux outils permettant l'accès aux formations :

Les formations en ligne Epsilon à l'école utilisent l'outil ZOOM

- **ZOOM** : application de vidéoconférence qui permet de créer une réunion vidéo au cours de laquelle vous pourrez voir la formatrice, les autres participants, envoyer des messages textuels et des fichiers, mais aussi visualiser le partage d'écran de la formatrice ou son tableau blanc.

Pour assister à la formation Epsilon à l'école, il vous faudra **créer un compte sur ZOOM**. Puis une fois qu'elle aura été annoncée (par mail), vous pourrez rejoindre la réunion avec les identifiants de la réunion qui vous auront été communiqués.

- Quelques aides pour réussir ces étapes : [Mise en route sur PC et Mac](#)

Rappel : Epsilon à l'école ne pourra pas être tenu responsable des éventuels problèmes de connexion et/ou autres problèmes techniques ou informatiques rencontrés par le participant.

La connexion doit se faire avec une caméra (vidéo) permettant à chacun de se voir et de se présenter dans le cadre d'un échange convivial. Le refus d'utiliser la caméra pendant la formation entraîne l'exclusion de celle-ci.

Modalités d'encadrement

Lydie LAURENT, enseignante spécialisée trouble cognitif, autisme et autres troubles neuro développementaux, analyste du comportement certifiée BCBA

- Master 2 Scolarisation et Besoins Éducatifs Particuliers de l'Université Blaise Pascal de Clermont Ferrand (mention TB)
- Formatrice ASH Adaptation scolaire et Scolarisation des élèves Handicapés au sein de l'Education Nationale, formatrice référente Autisme et autres TED pour la région Rhône Alpes
- Superviseur pour l'accompagnement aux changements dans les ESMS
- Formée (Équipe Geneva Center, Toronto, University North Texas) et expérimentée en ABA Analyse du Comportement Appliquée
- Formée (Équipe SUSABELgique) et expérimentée en TEACCH
- Formée à la pédagogie Montessori pour les 3 cycles (3/6 ans, 6/9 ans, 9/12 ans)



- Professeur de l'Education Nationale Française titulaire du (CAPES Physique Chimie) et du 2CASH (Certification complémentaire pour les enseignements adaptés et la scolarisation des élèves en situation de handicap)
- Auteur des livres Epsilon, un enfant extra-ordinaire – Qu'est-ce que l'autisme ?/
Epsilon, un écolier extra-ordinaire – Qu'est-ce que l'autisme dans l'enseignement ?/ D'une classe à l'autre : les gestes professionnels qui favorisent l'école inclusive, édité chez AFD et EDCS outil d'Évaluation des Compétences Scolaires édité par Epsilon à l'École
- Intervenante en congrès (TEDx 2012 sur l'inclusion scolaire)

Nathalie CADET, Educatrice spécialisée, analyste du comportement certifiée et formatrice pour Epsilon à l'école, certifiée CESUP

- Formatrice Epsilon à l'école sur le volet Recommandations de Bonnes Pratiques validées par la HAS (comportements défis, comportement verbal, pré requis à la scolarisation, guidance parentale, outils visuels et éducation structurée, lancement en libéral)
- Superviseure auprès de familles (évaluation, rédaction et suivi de projet éducatif ainsi que guidance parentale et supervision des professionnels)
- Certifiée en Guidance Parentale Epsilon à l'école
- Superviseure auprès d'établissements
- Plus de 8 ans d'expérience dans l'accompagnement de jeunes (3-20 ans) avec TSA dans un IME expérimental comportemental ABA puis dans un IME de droit commun
- Depuis 2018 analyste du comportement en libéral
- Maîtrise des outils de communication alternatifs (PECS, Makaton) et du comportement verbal (VB)
- Utilisation curriculum (VB MAPP, ABLSS, EFL, AFLS)
- Supervision personnelle par un ACC – A
- Formation continue (passage de CEUs – crédits de formation certifiés)
- 2023 Certification ACC – B par l'ONPAC (#ACC-B-23-0120)
- 2019 CEPRO 1; 2024 CEPRO 2, Epsilon à l'école
- 2017 Diplôme en Gestion Professionnelle de Crise et certifications annuelles
- Diplôme Universitaire « Analyse du Comportement Appliquée aux troubles du développement et du comportement », Lille 3, mention Bien
- 2010 Diplôme d'Educatrice spécialisée

Marjorie DUMORTIER, analyste du comportement certifiée BCBA et ACC-A, psychologue, co-gérante, formatrice et superviseure Epsilon à l'école

- Cogérante d'Epsilon à l'école
- Formatrice Epsilon à l'école sur le volet des Recommandations de Bonnes pratiques professionnelles (RBPP) et des pratiques fondées sur la preuve (EBP-Evidence Based Practice)
- Fondatrice de l'Orée des Bois, gîte inclusif et innovant proposant des séjours intensifs pour accompagner les familles avec enfants à besoins particuliers. Site internet de l'Orée du Bois
- Superviseure auprès de familles (évaluation des besoins, accompagnement des familles et guidance parentale pour la mise en œuvre de stratégies et outils en lien avec les besoins de l'élève, en présentiel et en distanciel)
- Certifiée en Guidance Parentale Epsilon à l'école
- Superviseure auprès des professionnels libéraux et pour le maintien des certifications en ABA



- Superviseure auprès d'établissements médico-sociaux
- Depuis 2007, travaille auprès d'enfants et d'adolescent avec autisme et TND (Troubles du Neuro-Développement) en établissement et en libéral
- Evaluation psychométrique et fonctionnelle (PEP-3, Vineland, AFLS, ABLIS-r, VB-MAPP, PEAK, EFL, TTAP, EFL-ré) et évaluation des besoins spécifiques (alimentation, sommeil, propreté...)
- Evaluation et accompagnement des troubles fréquemment associés au TND : sommeil, alimentation, propreté, habitude aux soins, troubles du comportement...
- Formation continue : ADOS-ADI-r, PRT, PECS, PEAK, guidance parentale, troubles associés (sommeil, alimentation, propreté...), ABA / VB, habiletés sociales, Troubles du comportement, troubles sensoriels...
- Diplômée d'un master 2 en psychologie, spécialité enfance et adolescence et Analyse du Comportement Appliquée (Lille 3) et suivi d'un cursus VCS en ABA, University of North Texas.

Myriam DUVERGER, Formatrice et superviseure au sein d'Epsilon à l'école, orthopédagogue, certifiée CESUP

- Juriste pendant dix années pour la protection judiciaire de la jeunesse.
- Diplômée d'un master 2 en métiers de l'enseignement (IUFM Saint-Etienne).
- Formée aux prises en charge des enfants avec autisme (Education structurée, ABA).
- Aujourd'hui, intervenante libérale en soutien scolaire spécifique en structure ou à domicile. Met en place et suit des programmes auprès d'enfants avec autisme ou troubles.
- Intervient en séances d'habiletés sociales auprès de jeunes adultes.

Sophie MARTINOT, Analyste du comportement, certifiée BCaBA, formatrice et superviseure au sein d'Epsilon à l'école

- Diplômée de la certification Internationale BCaBA, FIT (Florida Institute Of Technology)
- DU ABA Lille
- Licence STAPS (Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives), mention APA (Activités Physiques Adaptées)
- Plus de 20 ans d'expérience en Analyse du Comportement Appliqué, auprès d'enfants, adolescents et adultes présentant des troubles autistiques
- Travail en structure pour la mise en place de l'ABA dans un groupe
- Superviseure en établissements médico-sociaux
- Guidance parentale
- Maîtrise des outils d'évaluation : VB-Mapp, EFL, AFLS, ...

Engagements et obligations des apprenants

Dans le cadre de la formation, les apprenants s'engagent à :

- Participer activement à l'ensemble des temps de formation, en respectant les horaires communiqués.
- renseigner le livret individuel de suivi
- Participer aux séances de tutorat
- Signer les feuilles d'émargement, au format papier et/ou numérique, selon les modalités prévues.
- Disposer du matériel nécessaire (ordinateur, tablette ou téléphone) permettant l'accès aux supports pédagogiques, aux quizz et aux émargements via la plateforme de formation.
- Respecter le cadre pédagogique et éthique de la formation, incluant la confidentialité des



échanges, des situations évoquées et des supports partagés.

- Utiliser les supports pédagogiques exclusivement dans le cadre de la formation, dans le respect du droit d'auteur et des règles de propriété intellectuelle.
- Adopter une posture professionnelle respectueuse, favorisant l'écoute, les échanges constructifs et le respect des autres apprenants.

Tout manquement aux obligations de présence ou de participation peut avoir une incidence sur la délivrance du certificat de réalisation.

Modalités d'évaluation de la formation

Epsilon à l'École s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue de la qualité.

À ce titre, la formation fait l'objet :

- d'une évaluation "à chaud", réalisée par les apprenants à l'issue de la formation, portant sur l'organisation, les contenus, les méthodes pédagogiques et l'atteinte des objectifs,
- d'une évaluation "à froid", transmise après la formation, visant à recueillir le retour des apprenants sur l'utilité perçue des apports et leur transférabilité dans le contexte professionnel.

Ces évaluations contribuent à l'amélioration continue des actions de formation.

Modalités de suivi des apprenants

Le suivi des apprenants est assuré par :

- un émargement, réalisé sous format papier et/ou numérique, pour chaque demi-journée de formation
- Un livret individuel de suivi des heures de mise en situation professionnelle tutorée, renseigné par le candidat et contrôlé par le tuteur
- des comptes rendus de séances de tutorat, attestant la réalisation des heures de tutorat
- la délivrance d'un certificat de réalisation à l'issue de la formation, sous réserve de l'assiduité du participant.

Toute absence partielle ou totale donne lieu à une mention spécifique sur le certificat.

Aucun duplicata ne pourra être délivré.

Modalités d'évaluation des apprenants

- Évaluation de positionnement des apprenants à l'entrée et en fin de formation à l'aide d'un QCM
- Certification théorique : QVP (Questionnaire à Visée Professionnelle) en fin de formation
- Mises en situation professionnelle : rédaction d'un programme détaillé
- Mises en situation professionnelle : réalisation d'une vidéo de mise en pratique (avec enfant ou par jeu de rôle)
- Entretien individuel en lien avec le programme et la vidéo présentée.



Professionnels de l'éducation, du médico-social, de la santé.

Prérequis

- Avoir un niveau scolaire 6 minimum avec une expérience d'au moins 5 ans dans le domaine de l'éducation (joindre les justificatifs)
- Avoir obligatoirement obtenu au préalable les deux certifications CEPRO1 et CEPRO2 (pas de dérogation) :

CEPRO1 : formation certifiante « Accompagner et soutenir sur le plan scolaire des enfants à besoin particulier de la maternelle au CP » (RS6854) lien vers la fiche de France

Compétences :

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/6854/>

et CEPRO2 : formation certifiante « Accompagner et soutenir sur le plan scolaire des enfants à besoin particulier du CE1 au CM2 » (RS6856) Lien vers la fiche de France

Compétences :

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/6856/>

Le nombre de places étant limité, lors de la candidature, faire parvenir :

- CV à jour
- lettre de motivation
- CNI et diplômes
- deux lettres de recommandation

Important — Charge de travail à prévoir avant inscription : En complément des 86 heures de formation contractualisées, la préparation à la certification nécessite un travail personnel conséquent, estimé entre 29 et 45 heures. Ce temps comprend notamment la rédaction du dossier professionnel contextualisé, le montage et la compression des vidéos, les lectures des ouvrages de référence, les calculs et graphiques, ainsi que la relecture et le dépôt final du dossier. Ce travail personnel est indispensable pour se présenter à la certification mais n'est pas inclus dans les 64 heures contractualisées. Les candidats sont invités à anticiper cette charge de travail avant toute inscription.

Le cas échéant, prérequis à la validation de la certification :

Avoir été assidu et participé aux activités en cours de formation ; avoir remis son dossier de candidature avec les pourcentages de réussite pour chaque épreuve en lien avec chaque compétence, avoir passé l'entretien par visioconférence pour échanger sur son travail.

L'achat des livrets ou des applications EDCS et EDCP n'est pas inclus dans la formation. Il est fortement conseillé de les acquérir en vue d'une utilisation régulière, au-delà de la formation. L'achat se fait sur notre site internet, en ligne. Anticiper les délais de livraison.

La matériel pour les tests peut être fabriqué chez soi en référençant ce qui est nécessaire pour chaque compétence. Une liste type sera fourni lors de la formation.



Durée et planning

Durée du cursus CESUP : 80h réparties en 58h de formation collective + 6h de tutorat + 16h de MSP

Chaque demi-journée correspond à 3,5 heures de formation.

Horaires de formation en journée complète : 9h – 12h30 puis 13h30 – 17h

Les horaires peuvent être découpés différemment selon les cours.

La présence des apprenants est impérative à chaque cours, aux dates et heures indiquées. Pas de report ni de replay.

Planning CESUP 2027

58 heures de formation collective en ligne	Dates	Formatrices
Module 1 : Approfondissement des connaissances de base (38h)		
Cours 1 : Les prérequis à la scolarisation (6h)	18 janvier de 9h à 16h	Nathalie Cadet
Cours 2 : Communication verbale : apprendre à communiquer oralement ou avec une communication alternative ou augmentative (9h)	19 et 27 janvier et 3 février de 9h à 12h (3x3h)	Lydie Laurent Le corre
Cours 3 : Éducation structurée et Guidances visuelles (6h)	7 et 14 janvier de 18h à 21h (2x3h)	Myriam Duverger
Cours 4 : Compréhension, traitement et gestion des comportements problèmes (9h)	5, 7 et 12 avril de 18h à 21h (3x3h)	Sophie Martinot
Cours 5 : Utiliser l'EDCS (4h)	4 et 11 février de 18h à 20h (2x2h)	Myriam Duverger
Cours 6 : Guidance parentale et EDCP (4h)	10 mars de 9h à 13h	Marjorie Dumortier
Module 2 : Connaître le cadre d'intervention (12h)		
Cours 1 : Connaître les RBPP dans le cadre des TND 3h	11 mars 2027 18h 21h	Myriam Duverger
Cours 2 : Connaître les institutions (EN – ESMS – MDPH) 3h	jeudi 18 mars 18h 21h	Myriam Duverger
Cours 3 : D'un parcours scolaire adapté vers une formation professionnelle 3h	31 mars de 9h à 12h	Lydie Laurent Le corre 2H et Cendra Coulondre 1H
Cours 4 : Travailler dans un cadre éthique 3h	7 avril de 9h à 12h	Lydie Laurent Le corre
Module 3 : Supervision scolaire sur le terrain – Pratiques supervisées en groupe (8h) et en binome (6h)		
Les 8h de cours en groupe :		
Cours 1 : Réaliser un bilan EPSI 2h	25 mars 18h20h	Myriam Duverger



Cours 2 : Rédiger un programme adapté d'objectifs d'apprentissage et un plan d'intervention 2h	28 avril 9h-12h	Lydie Laurent Le corre
Cours 3 : Mettre en place une supervision scolaire (ECC) : les étapes à suivre et les outils à connaître 2h	8 avril 18h 20h	Myriam Duverger
Cours 4 : Réaliser une évaluation fonctionnelle comportementale 2h	3 mai 18h-20h	Sophie Martinot
Suivi tutorat par binôme (6h)	3 binomes par demi-journée, dates à confirmer du 18 au 20 mai	
bilan EPSI	1,5H par Candidat	Myriam Duverger
Rédaction du programme	1,5H par Candidat / entre le 18 et le 20 mai	Lydie Laurent
ECC	1,5H par Candidat	Myriam Duverger
Evaluation fonctionnelle	1,5H par Candidat / période : début à mi juin	Sophie Martinot
Mise en situation professionnelle (MSP) 16H	en direct avec un apprenant, dates à fixer	
Bilan EPSI	5H	
ECC	3H	
Programme avec prise de donnée et analyse	3H	
Evaluation fonctionnelle	5H	

Les dates indiquées sont susceptibles d'être modifiées en cas de contrainte majeure de planning. Les apprenants en seront dans ce cas informés en amont. Les dates de tutorat et de mise en situation professionnelle seront fixées en direct avec les apprenants.

Tarifs

Formation certifiante complète : 80h.

Tarif par apprenant : 2000€

Option CFC ONPAC (facultatif – pour les seuls membres adhérents certifiés de l'ONPAC) : 60€

10 CEUS/CFC répartis ainsi :

Module 1 cours 2 : généraux 4,5 (Lydie Laurent Le Corre)

Module 1 cours 6 : généraux 2 (Marjorie Dumortier)

Module 2 cours 4 : éthique 1,5 (Lydie Laurent Le Corre)

Module 3 cours 2 : généraux 2 (Lydie Laurent Le Corre)

Le tarif par apprenant comprend l'ensemble des prestations prévues dans le cadre de la formation dont le



tutorat et les frais d'examen (le passage de la certification soit 300€ par stagiaire).

Les frais de déplacement, d'hébergement et repas ne sont pas inclus dans ces tarifs et sont à la charge de l'apprenant le cas échéant.

Les achats d'ouvrages ou de matériel pédagogique, ainsi que toute autre dépense personnelle, restent à la charge du participant.

L'accès aux épreuves de certification est réservé aux apprenants ayant suivi l'intégralité de la formation,

Financement CPF (Compte Personnel de Formation) : le cursus certifiant peut être financé par le CPF. lors d'une inscription via le CPF, une participation financière obligatoire (reste à charge) est due directement par le titulaire du CPF à la Caisse des Dépôts qui gère les CPF. Ce reste à charge peut être remboursé par l'employeur ou par l'OPCO, selon les dispositifs en vigueur; l'apprenant est invité à se renseigner auprès de ces organismes. Epsilon à l'école n'est pas autorisé à rembourser ce reste à charge.

Option CFC ONPAC : cette option est une prestation administrative facultative, non éligible au financement CPF, OPCO ou tout autre intermédiaire financier. Elle est réglée directement par l'apprenant à Epsilon à l'école, en sus du tarif de formation, quel que soit le mode de financement choisi.

Lieu, délai d'accès, modalités, effectifs, action

LIEU : non car formation à distance; présence en direct en ligne nécessaire

DÉLAI D'ACCÈS : 4 semaines

MODALITÉS : en distanciel via zoom

LIMITES D'EFFECTIFS : minimum 8 – maximum 15 participants

TYPE D'ACTION : action de formation

SPECIALITE DE FORMATION : 333-Enseignement, formation

DIPLOME VISÉ : aucun

CERTIFICATION VISEE : "Superviser des professionnels, parents et dispositifs dans le cadre du développement de l'école inclusive", enregistrée au RSCH de France Compétences sous le numéro RS 7640.

Information liée au handicap

Epsilon à l'école peut proposer des aménagements académiques raisonnables pour les apprenants handicapés. Vous pouvez demander des aménagements raisonnables à tout moment. Toutefois, des avis médicaux et pédagogiques relatifs aux aménagements raisonnables devraient être fournis le plus tôt possible au moment de l'inscription au cursus de formation afin d'éviter tout retard dans la mise en œuvre. Vous pouvez vous adresser à Epsilon à l'école en utilisant l'adresse mail suivante de la référente handicap Lydie LAURENT : lydie.laurent@epsilonlecole.com

Inscription

L'inscription au CESUP est conditionnée à des prérequis et à une candidature, étudiés par Epsilon à l'école. Une fois l'inscription acceptée, les modalités ci-dessous sont à suivre.



Modalités d'inscription

Le bulletin d'inscription est à remplir et renvoyer en ligne sur [la page Calendrier de notre site internet](#).

Aucune inscription ne pourra être prise en compte sans le bulletin complété et signé.

Les tarifs indiqués sont hors déplacement, hébergement et repas de l'apprenant.

Les inscriptions ne sont effectives que si le nombre d'apprenants inscrits est suffisant (au moins 8 inscrits). Si le stage est annulé les inscriptions peuvent être reportées sur une session au contenu identique à une date ultérieure ; ou l'inscription peut être remboursée.

La validation de l'inscription n'est effective qu'à réception du bulletin d'inscription entièrement complété et du paiement selon les conditions indiquées par mail après réception du bulletin.

Informations pour le virement :

IBAN : FR76 1027 8024 0900 0207 8110 166 Domiciliation CCM DU CHABLAIS

BIC (Bank Identifier Code) : CMCIFR2A

La place est réservée lorsque le participant reçoit un email de validation de l'inscription. Est jointe la facture valant convention de formation.

A la date limite des inscriptions ou lorsque le nombre de participants maximum est atteint, toutes les demandes non-satisfaites sont portées sur une liste d'attente.

En cas d'annulation de l'inscription demandée par l'apprenant moins de 15 jours avant le début de la formation, 50% du coût total de la formation seront facturés.

En cas de rétractation dans un délai inférieur à 7 jours avant le début de la formation, l'organisme facturera le coût total de la formation.

Si un apprenant est absent à un ou plusieurs cours une fois le stage commencé, il n'y aura pas de remboursement des sommes versées. Le passage de la certification ne sera pas possible (voir le Règlement de la certification en ligne sur notre site internet).

Selon le motif de l'absence (cas de force majeure ou urgence médicale sur présentation d'un certificat), un report pour le cours manqué sera proposé sur une autre formation dans l'année en cours en fonction des places disponibles.

Toute absence de l'apprenant en cours de formation compromet le passage de la certification (voir le Règlement de la certification en ligne sur notre site internet).

Annulation du stage par l'organisme de formation : toute somme versée pour les frais d'inscription est remboursée intégralement. Un report sur un autre cursus peut être proposé, avec l'accord de l'apprenant.

Déroulement de la formation en ligne : il est conseillé à l'apprenant de suivre les conseils indiqués concernant les aspects techniques, pratiques et informatiques. Epsilon à l'école ne pourra pas être tenu responsable des éventuels problèmes de connexion et/ou autres problèmes techniques ou informatiques rencontrés par le participant.

La connexion doit se faire avec une caméra (vidéo) permettant à chacun de se voir et de se présenter dans le cadre d'un échange convivial. Le refus de se présenter physiquement par vidéo entraînera l'arrêt pour l'apprenant de la formation en ligne et ne pourra donner lieu à un remboursement.

Validation : délivrance d'un certificat de réalisation. Toute absence à une partie du stage donne lieu à une modification du certificat. Aucun duplicata ne sera délivré.



Documents et supports de formation : accès informatique donné quelques jours avant le stage et jusqu'à un mois après la fin du stage.

Evaluation du stage : une grille d'évaluation est remise au formateur en fin de session.

Conditions Générales de Vente : voir sur notre site internet www.epsilonalecole.com

Option Crédits de Formation Continue (CFC ONPAC) :

Le bulletin d'inscription comporte une case à cocher permettant de souscrire à l'option CFC ONPAC. Cette option est réservée aux membres adhérents certifiés de l'ONPAC (ACC-A, ACC-B, TEC-C) et disponible uniquement pour les sessions animées par Lydie LAURENT. Elle est facturée 60 € en sus du tarif de formation, directement par Epsilon à l'école, et cette option n'est pas éligible au financement CPF, OPCO ou tout autre intermédiaire financier. Toute demande de CFC doit impérativement être formulée lors de l'inscription ; aucune demande ne pourra être prise en compte après le début de la formation.

Informations pratiques

Lieu de formation : Formation à **distance** via ZOOM (les liens de connexion et vers les supports de formation sont envoyés par voie dématérialisée quelques jours avant le début de la formation)

Inscription : L'inscription à la formation est validée et confirmée par mail après réception du bulletin d'inscription rempli et signé, des documents et justificatifs demandés pour l'inscription (voir prérequis) et du règlement (modalités précisées par mail après réception du bulletin d'inscription).

Contacts

email : **information@epsilonalecole.com**
Tél. : +33 6 60 49 06 40 (10h-12h et 16h-18h)
Adresse postale : Epsilon à l'école - Lydie LAURENT
1 chemin de la Colombière, Clos de la Grangère, APPT B004, 74 200 Marin

Déclaration enregistrée sous le n° 82 74 02904 74 auprès du Préfet de la région Rhône-Alpes.
Numéro SIREN de l'organisme de formation : 799 227 087.

Une seule adresse mail pour nous contacter : information@epsilonalecole.com

Référent pédagogique : Lydie Laurent

Référent de la formation pendant son déroulement : le formateur

Référent administratif : Florence Croonenbroek

Référent technique (supports de cours - lien Drive - Digiforma) : Claire Sallet

Référent handicap : Lydie Laurent (lydie.laurent@epsilonalecole.com)

Nos certifications, référencements et agréments





❖ La formation certifiante **“Préparer l’entrée à l’école d’un enfant avec autisme ou autres TND”** est enregistrée au RSCH de France Compétences depuis mai 2025 sous le numéro RS7180. Lien vers la fiche de France Compétences :

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/7180/>

❖ La formation certifiante **CURSUS 1 : « Accompagner et soutenir sur le plan scolaire des enfants à besoin particulier de la maternelle au CP »** (RS6854) est enregistrée au RSCH (Répertoire Spécifique des Certifications et Habilitations) de France Compétences depuis le 31/10/2024. Lien vers la fiche de France Compétences :

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/6854/>

❖ La formation certifiante **CURSUS 2 « Accompagner et soutenir sur le plan scolaire des enfants à besoin particulier du CE1 au CM2 »** (RS6856) est enregistrée au RSCH (Répertoire Spécifique des Certifications et Habilitations) de France Compétences depuis le 31/10/2024. Lien vers la fiche de France Compétences :

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/6856/>

❖ La formation certifiante **“Superviser des professionnels, parents et dispositifs dans le cadre du développement de l’école inclusive”** est enregistrée au RSCH de France Compétences depuis juin 2026 sous le numéro RS 7640. Lien vers la fiche de France Compétences :

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/7640/>

❖ La formation certifiante **“Soutenir et accompagner les parents d’enfant avec troubles neurodéveloppementaux”** est enregistrée au RSCH de France Compétences depuis sept 2025 sous le numéro RS7747. Lien vers la fiche de France Compétences :

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/7447/>

Ces formations certifiantes peuvent être financées avec le CPF (Compte Personnel de Formation). Elles sont ouvertes aux inscriptions individuelles et peuvent aussi être organisées en “intra” au sein des établissements.



❖ Epsilon à l’école est référencé au Datadock n° 0014861





❖ Partenaire de RIAU (Rencontres Internationales de l'Autisme)

Mis à jour le 15/09/2026

